

Forest Investment Programme

(FIP-BURKINA FASO)

THIRD JOINT MISSION

10 to 14 October 2011

Background

The Forest Investment Programme (FIP) is one of the three Strategic Climate Fund programmes created under the Climate Investment Fund (CIF) by Multilateral Development Banks (MDBs).

FIP aims to mobilize policies and measures, and significantly increase funding to facilitate the reduction of deforestation and forest degradation and promote sustainable and improved forest management that leads to emission reductions and the protection of carbon reservoirs and poverty reduction.

Burkina Faso has been selected by the group of experts set up by the FIP Subcommittee as a FIP pilot country because of its efforts made in participatory management of forest resources and experience sharing that it has established with other countries in this field. This choice was confirmed by the FIP Subcommittee in March 2010.

Burkina Faso confirmed its interest in the programme and sent a letter to that effect to the FIP Subcommittee with the completed questionnaire in May 2010.

Furthermore, after the FIP scoping mission (11 – 13 October 2010), the Government set up by Decree No. 2010-159/PRES/PM/MECV a Steering Committee for the implementation of NAPA and FIP programs. This Committee provides policy orientation, support and advice and is a supervisory body for NAPA project activities as well as the development of FIP investment strategy and the implementation of REDD+ activities. A FIP Technical Secretariat was set up by Ministerial Order No. 2010 - 158/MECV.

The first joint mission took place from 14 to 23 February 2011. The mission allowed for (i) the definition of FIP investment priorities (ii) the preparation of the first draft of the investment plan (iii) and agreement on the broad lines of the investment projects.

Several consultations were held within government and with MDBs to improve and hone the investment plan and the various relevant documents. These documents were shared by the government with stakeholders to elicit their input and support for the plan.

The Ministry of the Environment and Sustainable Development invited the World Bank and African Development Bank to a second joint mission from 18 to 22 April 2011. In view of the events that affected Burkina Faso during this period, the mission was finally held by video-

conference between 20 and 27 April 2011 (bringing together partners from Ouagadougou, Bamako and Tunis).

It was conducted by Mr. Samuel YEYE, Focal Point and Technical Advisor to the Ministry of the Environment and Sustainable Development. For Multilateral Development Banks, the mission was led by Mr Taoufiq BENNOUNA Principal Natural Resource Management expert from the World Bank and Mr. Modibo Traore, Chief Natural Resources Management and Environment Officer of the African Development Bank.

Meanwhile, the government sent a request for FIP preparation funding for Burkina Faso which was submitted in December 21, 2010. This fund amounts to USD 250 000 and the disbursement process is underway.

In June 2011, the Forest Investment Plan document including the three Investment Plan projects was formally submitted to the FIP Subcommittee.

Following this submission, a mission from Burkina Faso composed of Mr. Samuel YEYE, PIF Focal Point and Mr. Ibrahim LANKOANDE, Director of Studies and Planning visited Cape Town (South Africa) to participate in the annual FIP Subcommittee session held from 25 to 30 June 2011.

The Subcommittee endorsed the Burkina Faso investment plan in principle (see annex 1, Summary of the Co-Chairs, Forest Investment Program Sub-Committee Meeting, Cape Town, South Africa, June 29 and 30, 2011) whilst recognizing that further work needed to be done on readiness to the REDD+ before submitting a revised investment plan. Such readiness activities will help the government finalize and fine-tune the design of the investment projects.

The sub-Committee recommended the readiness activities to begin immediately and that they should specifically address the issues outlined below:

- More detail information on how the proposed interventions address the drivers of deforestation;
- More detail information on the mitigation potential of the proposed interventions;
- Estimates of national replication and scalability potential and how the plan would affect national forest cover;
- Information on how the proposed investments will aim to catalyze self-sustaining, economically viable models for REDD+ at scale;
- Further information on the enabling environment, including institutional and regulatory frameworks, to support the proposed investment plan; and
- More information on lessons learned from previous experiences that inform the investment plan.

In order to consolidate its Investment Strategy under the FIP, the Government of Burkina Faso is committed to preparing an R-PP-equivalent document along the FCPF readiness guidelines by end of October 2011. This document will include, among others, detailed answers to the above questions, and will further describe the pillars of its REDD+ Readiness Strategy, for example: (i) the baseline scenarios of deforestation and forest degradation, through an in-depth analysis of the drivers of deforestation/forest degradation, (ii) the preparation of a REDD+ Strategy that fits into the national broader development agenda, in line with the sectoral strategies (agriculture, livestock, SCADD ...), (iii) the definition of a MRV system that reflects the specificities of the dry forest ecosystems. The R-PP equivalent document will also reflect the outcomes of the consultations already conducted in Burkina Faso and will then be further shared with all the stakeholders across the country.

With the World Bank support, the government elaborated a detailed Readiness plan concept note that has been shared during the Cape Town meeting with the FIP Sub-Committee (Annex 2). The concept note includes a detailed Road Map for the elaboration of the R-PP equivalent document.

It was also agreed that the elaboration of the R-PP equivalent document will be funded by the FIP Grant. In this regard, a detailed action plan (annex 3) has been agreed between the World Bank and the Government to speed up the process of its disbursement. In parallel, the government, with the World Bank support, elaborated the TORs of the expected studies that will support the elaboration of the R-PP equivalent document (annex 4).

Development partners supporting natural resources management and environment sectors in Burkina Faso are very interested to support the FIP. Especially Sweden and Luxembourg cooperation expressed their interest to align their program with the FIP and to take part to the 3th FIP joint mission.

Mission Objectives

The objectives of the third joint mission are to:

- a) Present the outcomes of the Cape Town meeting and make sure that the recommendations from the FIP Sub-Committee (including the preparation of the equivalent R-PP) is well understood by all the stakeholders;
- b) Hold specific meeting with the REDD+/NAPA/FIP steering committee and the FIP technical team: discuss the work program and activities of each group;
- c) Draft the R-PP equivalent document and plan its finalization: (i) Revise/adjust the Roadmap for the preparation of the R-PP equivalent (including the Terms of references of expected studies), (ii) make sure the bottlenecks related to the launching of the planned activities are lifted (accordingly, if needed, the procurement plan will be revised), (iii) agree on a outline for the R-PP equivalent document; and (iv) identify key information gaps that would need to be filled in order to finalize the investment plans. These areas would then be funded through the \$5 million that was approved by the sub-committee.

- d) FIP Grant Disbursement: Held specific meeting with the World Bank, PNGT project and Ministry of Environment Procurement and Financial staff to identify main barriers relating to the implementation of the grant;
- e) Organize consultations on readiness activities to be achieved and make sure that the recommendations of the consultations will feed into the preparation of the R-PP equivalent. In particular, a one-day workshop will be dedicated to the presentation of the outcomes of the study on the Forest Governance (particular attention will be given on how such recommendation can feed into the Readiness activities); and
- f) Discuss with bilateral partners their alignment with the FIP process, and especially agree with Sweden and Luxembourg cooperation services on their support of the REDD Readiness and the FIP activities.

Methodology

Members of the joint Government/MDB mission will participate in working sessions with representatives of various institutions involved in forest policy activities in Burkina Faso, as well as all beneficiary parties on the issues addressed.

Expected Outcomes

- a) The outcomes of the FIP sub-committee meeting are well understood by all the stakeholders and all are committed to their implementation;
- b) A draft R-PP equivalent document that addresses the 6 areas raised by the sub-committee and the identification of the information needed for its completion
- c) Agreement with the different partners on the outline of the R-PP equivalent document and a clear Roadmap and for its finalization, including schedule and commitment of each partner.
- d) Agreed ToRs for the studies to fill the information gaps in the R-PP equivalent and to address the 6 areas raised by the sub-committee;
- e) The REDD+/NAPA/FIP steering committee and the FIP technical team are operational.
- f) The potential for collaboration has been explored with key technical and financial partners on their support for the implementation of the REDD Readiness and the FIP activities;
- g) The forestry governance workshop is organized and recommendations adopted with all parties

Proposed Mission Agenda

Date	Time	Activity	Venue
------	------	----------	-------

10/10/2011	8:30 am to 9:30 am	Internal WB, AfDB, FIP National Focal Point meeting	WB
	09:30 am to 10:00 am	Courtesy visit: Minister for Environment and Sustainable Development	MEDD
	10:30 am to 12:30 am	WB, AfDB, Lux coop, Swedish coop and Government meeting: amendment of mission agenda and objectives	MEDD
	3:00 pm – 6:00 pm	Presentation to all stakeholders of the conclusions of the Cape Town FIP Sub-Committee meeting: Yéyé Samuel Presentation of the Roadmap for the R-PP equivalent document and the proposed outline for its elaboration : J.M Lewis Presentation of the status of the Road map implementation: Yéyé Samuel	MEDD
11/10/2011	8:30 am to 9:30 am	WB, AfDB, Lux coop, Swedish coop and FIP National Focal Point meeting Briefing on the first day and main conclusions	WB
	10:00 am - 12:00 am	Meeting with REDD+/NAPA/FIP steering committee and the FIP technical team: operation of the committee and update on the status of studies within the framework of RPP development;	MEDD
	3:00 p.m. to 6:00 p.m.	Meeting with FIP with the World Bank, PNGT project and Ministry of Environment Procurement and Financial staff to identify main barriers relating to the implementation of the FIP grant	MEDD
12/10/2011	8:30 a.m - 4:30 p.m.	Workshop: Forest governance/FIPIP study finalized (see Annex 1 Agenda) Three working groups (national institutions, civil society and private sector, TFP)	MEDD
13/10/2011	9: 00-12: 00	Consultations with key partners, Sweden and Luxembourg.	MEDD
	2 p.m. - 6 p.m.	Finalisation of R-PP Roadmap and Aide Memoire	WB
14/10/2011	9: 00-12: 00	Finalisation of R-PP Roadmap and Aide Memoire	WB
	4 p.m.	Presentation of the mission results to the Minister	MEDD

Team Composition

The third mission team is made up of the following:

- **Government**
 - Ms. Christine Mama Liehoun, Secretary General of the Ministry of Environment and Living Conditions
 - Mr Samuel YEYE, Technical Advisor to the Minister of Environment and Living Conditions
 - Mr Mamadou Honadia Secretary General of the National Council for the Environment and Sustainable Development
 - Mr Ibrahim Lankoandé Director of Studies and Planning
 - Mr Bertrand Tapsoba Research Officer at the General Secretariat.
- **World Bank**
 - Taoufiq Bennouna, Principal Natural Resource Management Expert
 - Emmanuel Y. Nikiema, Principal Natural Resource Management Expert
 - Gwladys Nadine Isabelle Kinda: Programmes Assistant
 - Bonaventure Some, Climate Change Specialist
 - Loic Braune: NRM Specialist
 - Mr. Nalin Kishor: Sr. NRM Economist
 - Bonkougou Edouard : Consultant
 - Ousmane Kolie, Financial Management
 - Diallo Bouabcar, Procurement Specialist
 - Jean-Marc Lewis, Consultant
- **African Development Bank**
 - Boue Zinso: Agro-Economist
 - Modibo Traore, Chief Natural Resources Management Officer
 - Consultant.
- **Luxembourg cooperation Service:**

- Rol REILAND : Chargé d’Affaires ; Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg
 - M. Yann Nachtman, chargé de la formulation - agence technique Lux-Development
- **Swedish cooperation Service:**
- M. Yann Nachtman, chargé de la formulation - agence technique Lux-Development

**Agenda of forest governance workshop in Burkina Faso
Ouagadougou 12 October 2011**

Time	Main Activity	Details	Facilitator
8 am	Registration of participants		
8.30 am	Opening Statement:	MEDD General Secretary	Workshop Facilitator (Edouard Bonkongou)
		Workshop Objectives	Workshop Facilitator
		Introductory remarks by the World Bank	
		Introductory remarks by the African Development Bank	
9 am	Presentation 1: Study Results	Results of forest governance study in Burkina Faso	Nalin Kishor and Edouard Bonkongou
9.15 am	Approach to Governance diagnosis and introduction to group work	Three stakeholder groups (10-12 members each) will be trained. Each group will elect a chair and a rapporteur. The study document will be a reference document. Each group will be provided with 12 specific questions to guide and deepen discussions	Nalin Kishor and Edouard Bonkongou
9.45 am	Coffee break		
10.00 am	Discussion groups	Using background information and questionnaires. Each group will prepare a summary presentation in the format provided	Edouard Bonkongou
1.00 pm	Lunch		
2.00 pm	Presentation of group work	Q & A after each presentation	
3.00 pm	Coffee break		
3.15 pm	Prepare a list of priorities and a forest governance action plan	From the priorities of the list of questions presented by the groups, it will be a question of identifying specific actions that must be implemented to address these issues, and agreeing on governance indicators that can be used to monitor progress.	All
4.45 pm	Action Plan	Way forward, recommendations, reform priorities, incorporation in the FIP Investment Plan	MEDD
5.00 pm	Closing Session	Conclusion	MEDD; WB, AfDB Participants' Representative

Annex 1

Summary of the Co-Chairs
Forest Investment Program Sub-Committee Meeting
Cape Town, South Africa
June 29 and 30, 2011

FIP Investment Plan: Burkina Faso

15. The FIP Sub-Committee, having reviewed document FIP/SC.6/5 *Investment Plan for Burkina Faso*,

(a) welcomes the proposed investment plan and the presentation by the representatives from Burkina Faso, reaffirms its recognition of the unique contribution that can be made by the country as a pilot which addresses dry forests landscapes and its potential for replication, and reconfirms its allocation of up to USD 20-30 million in grant resources to support the investment plan for Burkina Faso;

(b) endorses the investment plan in principle, whilst recognizing the further work requested in the paragraphs below;

(c) recognizing that the investment plan contains a first phase of readiness activities that will inform the design and final selection of investments, the Sub-Committee agrees to approve up to USD 5 million from the allocation in FIP funding to allow those readiness activities to begin immediately;

(d) requests the government, in carrying out such readiness activities and in further elaborating the investment plan, to take into account comments made by the Sub-Committee during the meeting and all written comments submitted by Sub-Committee members by July 15, 2011, and in particular:

- i. more detail information on how the proposed interventions address the drivers of deforestation;
- ii. more detail information on the mitigation potential of the proposed interventions;
- iii. estimates of national replication and scalability potential and how the plan would affect national forest cover;
- iv. information on how the proposed investments will aim to catalyze self-sustaining, economically viable models for REDD+ at scale;
- v. further information on the enabling environment, including institutional and regulatory frameworks, to support the proposed investment plan; and
- vi. more information on lessons learned from previous experiences that inform the investment plan.

(e) requests the government to submit a revised investment plan to the Sub-Committee by mail to confirm its use as a basis for the further development of projects once the above have been elaborated;

(f) invites the Government and the MDBs to consult on the allocation of the resources approved in sub-paragraph (c) above, including provision for resources to cover the project preparation and supervision services for the MDBs, and to submit a proposal for funding to the Sub-Committee for approval through decision by mail.

Annex 2: Summary table of REDD+ readiness activities

Component in Concept Note on REDD+ Readiness Support ¹	Activities towards R-PP development (July-October 2011)	Activities supported under the FIP umbrella as well as by other donors	Financing source (e.g. FIP Project, other donors)
Component 1: Organize and Consult			
<i>1.1. REDD Implementation Arrangements:</i>			
		Support to National Institutional Arrangements for REDD+/FIP management (i.e. FIP/REDD Steering Committee and Technical Secretariat)	FIP
	Development of detailed Tor For the National Institutional Arrangements for REDD+	Strengthening of National Institutional Arrangements	FIP Project 1
	Gap analysis on capacity building needs across the different institutional levels (municipal to national) on the REDD+ mechanism	Strengthening of Decentralized Institutional Arrangements	FIP Project 2
	Facilitation of South-South exchange on R-PP development with other arid landscape countries (i.e. Kenya, Tanzania, possibly India)		

¹ Component Design is aligned with the general design of FCPF R-PPs

1.2.Consultation and Participation Process			
	Facilitation of consultations with local communities and participation in REDD+ Strategy development	Support finalization and implementation of a consultation and participation plan	FIP Project 1
	Establish platform for broad stakeholder consultations	Engagement strategy for potential private sector investors	FIP - Project 3
		Information Sharing and Communication (Communication Strategy)	FIP - ISL
Component 2: REDD+ Strategy			
2.1 Prepare National REDD+ Strategy:			
		MEDD Organization Audit	Luxembourg
		Assessment of Forest Law, Policy and Governance	FIP Project 2
		Updating and harmonizing the Legal Framework for SFM	FIP Project 2
		Aligning sectoral planning methods and enhancing inter-sectoral coordination	FIP Project 2
	Rapid assessment on drivers of deforestation and prioritization for REDD+ Strategy Development	In-depth study on drivers of deforestation	FIP Project 1
	Formulation of prioritized REDD+ strategy options (including conservation of forests, reforestation and restoration, agroforestry) to feed into National REDD+ Strategy.		
	Finalization of overall R-PP	Elaboration of the full National REDD+ Strategy	FIP Projects

		Capacity Building for improved Land Use Management based on participatory planning and integration into Local Government Development Plans	FIP Projects
		Support for scaling up best practices for sustainable forest management	FIP Projects
2.2 Strategic Environmental and Social Assessment (SESA):			
		Legal Study on Carbon Ownership, Development of National REDD project standards, and Development of National financial instruments	FIP Project 2
		Study on benefit distribution of REDD: distribution system at the project level and at the national level for REDD benefits (payments from carbon markets or from an international mechanism)	FIP Project 1
	Development of detailed TOR for Strategic Social and Environmental Assessment (SESA)	Development/Formulation of full Strategic Social and Environmental Assessment (SESA), including other necessary safeguard instruments (ESMF, etc.)	FIP Project 1
Component 3: Reference Levels			
		Capacity building and technology support (GIS software, imagery, etc.) for producing reference scenarios	FIP Project 1 & Luxembourg

		Research on carbon sequestration potential of different tree species; Knowledge exchange among academic/scientific and decision makers	FIP Project 3
	Rapid Landscape-wide Assessment of Carbon Sequestration Potential (including reduced emissions from deforestation/degradation, carbon stock preservation, and carbon stock enhancement from agro-forestry and sustainable forest management)	Carbon Stock Measurement/Baseline Development (Forest Reference Base, Carbon Sequestration Potential and Productivity Potential of forest species)	FIP Project 1
	Methodology concept for reference scenario development	Development of full Reference Scenario (based on historical and projected scenarios)	FIP Project 1&2
Component 4: MRV			
	Conceptualization of approach for MRV methodology (GHG Emissions and Removals) - specific to semi-arid landscape	Development of detailed methodology and subsequent establishment and operationalization of full MRV system (specific to the semi-arid landscape context)	FIP Project 1
	Development of ideas for monitoring framework for co-benefits (specific focus on biodiversity conservation benefits, other environmental benefits, poverty reduction benefits, adaptation benefits)	Land use change monitoring (Satellite imagery)	Luxembourg
Investment Projects			
		Investments in sustainable forest management, Private Sector development and value chains, Domestic energy alternatives, Alternative livelihoods, Social protection and safety nets	FIP Projects 1, 2, 3 & other donors

Annex 3

From: Gwladys Nadine Isabelle Kinda/Person/World Bank

To: yeyesam@gmail.com

Cc: Taoufiq Bennouna, Bonaventure Some, Emmanuel Y. Nikiema, Ousmane Maurice
Megan Kolie, Boubacar Diallo, Suzane Rayaisse

Date: 09/06/2011 11:45 AM

Subject: PIF - Avance initiale disponible

Ce message pour vous informer que les fonds de l'avance initiale sont disponibles. Pour que le processus de décaissements aboutisse dans les délais, la feuille de route ci-dessous sera nécessaire. Ce calendrier n'est pas très extensible. N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

Bonne réception

Gwladys

N	Objet	Tâches à faire	Responsable	Calendrier
1	Décaissement	Spécimen de signature à obtenir de la Direction Générale de la Coopération	DGCOOP MEDD	Au plus tard 20 septembre 2011
		Envoi de la lettre de décaissement aux Juristes (LEGAF)	Banque mondiale	Au plus tard le 23 septembre
		Visa (Clearance de la lettre de décaissement)	LEGAF	Au plus tard le 18 octobre
		Envoi du Spécimen de signature au Service de décaissement	LEGAF	Au plus tard le 21 octobre
2	Passation de marchés	Révision du Plan de Passation des marchés et soumission à la Banque mondiale pour avis	MEDD PNGT2	Au plus tard le 22 septembre
		Avis de non objection sur le PPM	Banque mondiale	Au plus tard le 7 octobre
3	Gestion Financière	Ouverture du Compte commercial	MEDD PNGT2	Au plus tard le 14 octobre
		Préparation et envoi de la Première Demande de Retrait des Fonds (DRF)	MEDD PNGT2	Au plus tard le 31 octobre

Annexe 4

Burkina Faso

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable



Plan de travail pour l'élaboration du R-PP du Burkina Faso

Septembre 2011

Introduction

Le Burkina Faso a été sélectionné par le groupe des experts mis en place par le Sous-Comité du PIF pour être l'un des pays pilotes dans le cadre du Programme d'Investissement Forestier (PIF) du Fonds Stratégique pour le Climat, notamment en raison des efforts de gestion participative des ressources forestières déployés et du partage d'expérience qu'il a su établir avec d'autres pays en la matière. Avec l'appui de la Banque mondiale (lead agency) et de la Banque africaine de développement, le Burkina Faso a élaboré son plan d'investissement qui a été approuvé par le Sous-Comité du PIF en juin 2011 sous réserve d'apporter quelques améliorations et de conduire une démarche de préparation à la REDD.

Avec l'appui de la Banque mondiale, le Burkina a produit une note conceptuelle pour l'élaboration d'un *Readiness Preparation Plan* (R-PP) qui lui permettra de se doter d'une stratégie nationale REDD+. Les activités identifiées dans le cadre de cette note conceptuelle se regroupent dans 4 composantes :

- Composante 1 « **organiser et consulter** » : Il s'agira à travers cette composante de (i) mettre en place les arrangements institutionnels nécessaires à la REDD, et (ii) de procéder aux consultations et au dialogue avec toutes les parties prenantes.
- Composante 2 « **stratégie nationale REDD** » : Cette composante comprend (i) l'élaboration des bases de la stratégie nationale REDD+ à travers la conduite d'analyses sur les causes de la déforestation, et la formulation des options stratégiques prioritaires de la REDD à partir d'une évaluation rapide du potentiel de séquestration du carbone, (ii) la préparation d'une évaluation environnementale et sociale stratégique (SESA) de la stratégie nationale REDD y compris d'autres instruments de sauvegarde nécessaires, et (iii) d'autres études sur des questions inhérentes à la stratégie nationale REDD telles l'intégration de la dimension REDD dans les politiques et plans de développement de l'État et des collectivités locales, la propriété du carbone, les systèmes de redistribution des bénéfices liés à la REDD, la normalisation (standards) des projets REDD.
- Composante 3 « **niveaux de référence** » : Cette composante permettra d'établir le concept méthodologique de base pour l'établissement des niveaux de référence des émissions forestières du Burkina.
- Composante 4 « **système de mesure, notification et vérification** » : En conjonction avec la composante 3 sur les niveaux de référence, cette composante permettra de définir l'approche méthodologique du système de mesure, notification et vérification (MNV) des émissions forestières du Burkina Faso.

Outre les activités mentionnées dans ces quatre composantes, la démarche d'élaboration d'un équivalent R-PP comprend aussi :

- La coordination générale des activités,
- La rédaction du document.

Démarche générale

Jusqu'à date, le Burkina Faso n'a pas reçu d'appui du Forest Carbon Partnership Facility (FCPF) ni de l'ONU-REDD pour entreprendre sa démarche de préparation à la REDD. Cependant, il s'est engagé à élaborer un équivalent R-PP respectant les lignes directrices du FCPF à même les fonds disponibles pour la préparation de sa stratégie d'investissement dans le cadre du PIF. Le R-PP du Burkina Faso sera soumis au FCPF sur une base volontaire en novembre 2011. Dans d'autres pays, le R-PP ouvre la voie à un financement conséquent du FCPF et de l'ONU-REDD pour réaliser la démarche complète de préparation à la REDD. Le Burkina pourra quant à lui compter sur le financement d'activités reliées à la stratégie nationale REDD, qui ont été prévues dans les projets de son plan d'investissement PIF ainsi que l'apport d'autres donateurs.

Sur la base de l'équivalent R-PP, une fois celui-ci complété, le Burkina Faso réalisera donc sa démarche de préparation à la REDD dans le cadre des activités prévues dans les projets du PIF, de même que pendant la préparation de ceux-ci.

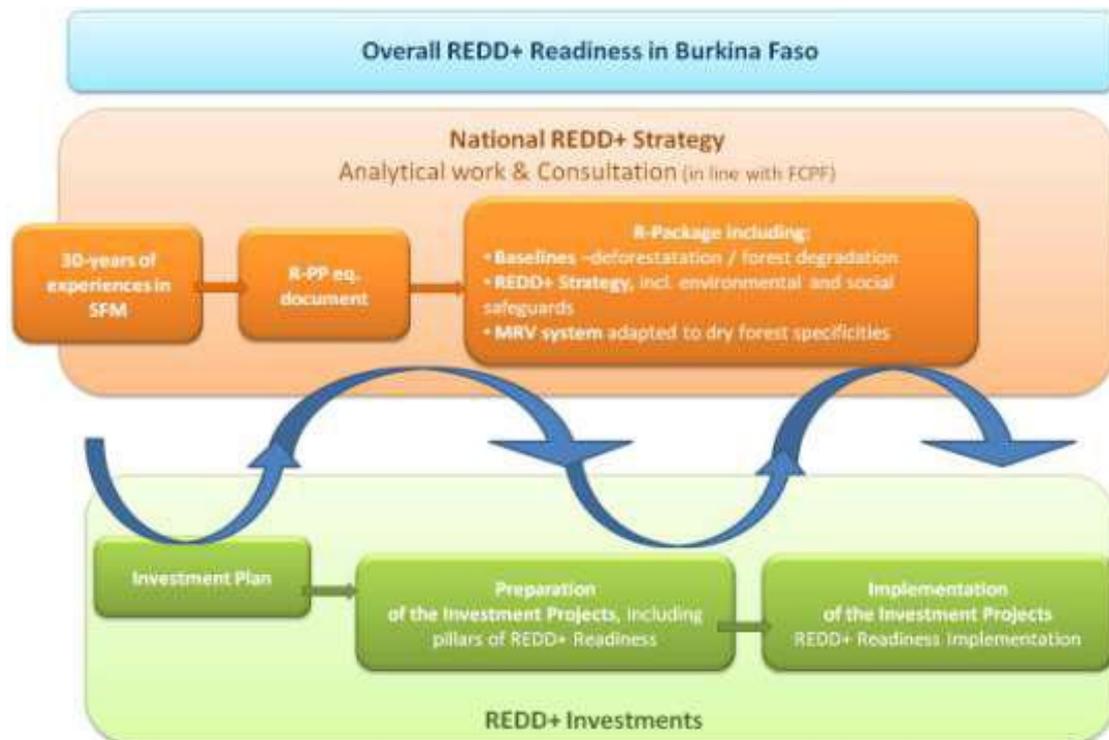
La démarche de préparation à la REDD incluant la première étape d'élaboration d'un R-PP est complémentaire et synchronisée avec la préparation et la mise en œuvre des projets d'investissement du PIF. Il s'agit d'une approche à deux voies par laquelle le R-PP permettra d'affiner le concept des projets du plan d'investissement PIF au tout début de leur phase de préparation, alors que la préparation et la mise en œuvre des projets du PIF permettront de poursuivre en profondeur la démarche de préparation à la REDD jusqu'à l'obtention d'une stratégie nationale REDD+ complète incluant un scénario de référence et un système de mesure, notification et vérification (MNV). La figure ci-après illustre cette complémentarité.

Les activités des projets du PIF qui permettront de poursuivre la démarche de préparation à la REDD sont :

Projet 1 (Banque mondiale)

Composante 1 :

- (i) L'établissement de la situation forestière de référence.
- (ii) L'évaluation des capacités et des potentialités en séquestration de carbone des formations forestières locales et de production supplémentaire.
- (iii) La conduite d'une étude juridique sur la propriété du carbone.
- (iv) L'approfondissement de la méthodologie MNV.
- (v) Une étude institutionnelle sur le Fonds national et le mécanisme de redistribution.



Projet 2 (Banque Africaine de développement)

Composante 1 :

- ii) Appui à l'incorporation des enjeux forestiers (en particulier par rapport aux stratégies REDD) dans les politiques macroéconomiques et sectorielles et dans le guide de planification locale (à l'intention des collectivités territoriales).
- (vi) Approfondissement des méthodes de planification sectorielle (avec développement durable et objectifs REDD+).

Partage des connaissances et des leçons apprises

Toutes les activités concourent aux objectifs d'IEC de la stratégie nationale REDD.

Enfin, la définition du scénario de référence et d'un système de MNV pourra être réalisée en collaboration avec le projet Inventaire Forestier National II (IFN2) appuyé par la coopération luxembourgeoise.

Description des activités

Le R-PP constitue un document de planification pour permettre ensuite de réaliser une démarche exhaustive de préparation à la REDD. La stratégie nationale REDD ne sera donc pas élaborée dans le cadre du R-PP. Cependant, le R-PP doit présenter l'orientation générale que le Burkina Faso entend donner à sa démarche REDD de même que les grandes lignes de la méthodologie qu'il entend utiliser pour établir un scénario de référence et bâtir un système de MNV.

Composante 1 : Dispositions organisationnelles et consultations

En vue de la démarche de préparation à la REDD, les arrangements institutionnels et les dispositions organisationnelles doivent être établis dès la phase d'élaboration du R-PP. De plus, comme la démarche de préparation à la REDD se veut participative en faisant intervenir toutes les parties prenantes de la société burkinabaise, il importe d'effectuer les consultations nécessaires dès l'étape du R-PP.

a) Organisation

Le Burkina a mis sur pied un Comité de pilotage et d'orientation pour les programmes PIF/REDD+/PANA. Ce comité créé par Arrêté n° 2011 - 032/PRES/PM/MEDD en février 2011, a pour attributions d'orienter, appuyer et conseiller les activités des projets PANA, l'élaboration du plan d'investissement PIF et de la stratégie REDD+ et assurer le suivi de leur mise en œuvre.

Une cellule de coordination a aussi été définie et fait intervenir le Point Focal PIF, le SP-CONEDD et la Direction générale de la planification du MEDD.

À l'étape du R-PP, il s'agit d'évaluer si ce dispositif institutionnel est adéquat pour la suite, aussi bien pour la préparation à la REDD que la préparation et la mise en œuvre des différents projets et programmes associés, notamment ceux du PIF. Il faut aussi s'assurer de la pleine participation de la société civile et de l'efficacité des contacts interministériels nécessaires à la prise en compte de la REDD dans les différentes politiques et programmes.

Enfin, l'étape du R-PP doit aussi être mise à contribution pour renforcer les capacités et donner la formation nécessaire aux principaux intervenants.

Activités à réaliser :

- 1.1.1 Recruter l'expert en institutions
- 1.1.2 Confirmer et/ou compléter les membres du comité de pilotage et définir clairement leurs mandats;
- 1.1.3 Désigner des points focaux par thématique/groupe;

- 1.1.4 Définir les TDR et le mode de fonctionnement de la cellule de coordination (y compris ses rapports avec toutes les parties prenantes, en particulier la société civile);
- 1.1.5 Analyser les besoins de renforcement et de formation aux différents niveaux (national et municipal);
- 1.1.6 Effectuer des études de cas (p.ex. Kenya, Tanzanie et Indes) concernant des R-PP de pays arides.

Toutes ces activités seront menées par la cellule de coordination avec l'appui d'un consultant, expert dans les questions institutionnelles.

b) Consultations

Activités à réaliser :

- 1.2.1 Un atelier de lancement (explication de la démarche, etc.),
- 1.2.2 Des consultations individuelles des principaux acteurs et partenaires techniques et financiers, ainsi que les principales organisations représentant la société civile et le secteur privé. Certaines consultations seront menées dans les communes clés et impliqueront les représentants des gouvernements locaux, de la société civile et les autres parties.
- 1.2.3 Un atelier sur facteurs de déboisement et de dégradation et sur orientations stratégiques pour la réduction associant toutes les parties prenantes,
- 1.2.4 Un atelier de restitution et de validation du R-PP associant toutes les parties prenantes,
- 1.2.5 Les missions conjointes « Banque mondiale – Banque Africaine de développement »,
- 1.2.6 Un plan de consultation pour la démarche de préparation à la REDD (à inclure dans le document du R-PP),
- 1.2.7 La publication de documents d'information sur le site WEB du MEDD.

Il revient à la cellule de coordination d'organiser et/ou de réaliser ces activités avec l'appui d'un consultant, expert dans les questions institutionnelles.

Composante 2 : Stratégie nationale REDD

a) Bases de la stratégie nationale REDD+

L'étape du R-PP permet de jeter les bases (orientations) de la future stratégie nationale REDD. À cette fin, une évaluation rapide² des causes de la déforestation et de la dégradation des forêts sera menée sur la base de la littérature (voir bibliographie en annexe) et de l'exercice qui a été fait dans le cadre de la préparation du plan d'investissement PIF. Au cours de cette même étude, on devra effectuer une évaluation rapide du potentiel de séquestration de carbone³ de différentes options (conservation, reboisement,

² Une étude plus poussée sera effectuée en phase de préparation à la REDD dans le cadre du projet 1 du plan d'investissement PIF.

³ Idem.

agroforesterie, etc.). Enfin, cette étude devrait pouvoir indiquer les mesures les plus porteuses pour la réduction des émissions forestières du Burkina.

Activités à réaliser :

- 2.1.1 Recruter l'expert national sur la base des TDR présentés en annexe;
- 2.1.2 (PM) Organiser un atelier de restitution/validation de cette étude (activité 1.2.3).

Il revient à la cellule de coordination de réaliser ces activités.

b) Évaluation environnementale et sociale stratégique

Une évaluation environnementale et sociale stratégique (SESA) devra être menée en cours d'élaboration de la stratégie nationale REDD. À l'étape du R-PP, il s'agit d'évaluer les besoins d'analyse environnementale de toute activité REDD (projets, programmes, stratégies) ou d'identifier toute autre mesure de sauvegarde. Il faut aussi préparer les TDR de l'ÉESS qui sera menée lors de l'élaboration de la stratégie nationale REDD. On pourra se baser sur les directives de la Banque mondiale et sur l'exercice qui a été conduit lors de l'élaboration du plan d'investissement PIF.

Activités à réaliser :

- 2.2.1 Analyse des besoins en évaluation environnementale et en mesures de sauvegarde,
- 2.2.2 Élaboration des TDR de l'ÉESS.

Il revient à la cellule de coordination de réaliser ces activités avec l'appui de l'expert international.

c) Rapide analyse des autres questions inhérentes à la stratégie nationale REDD

Bien que toutes les questions associées à la REDD seront analysées en profondeur en phase d'élaboration de la stratégie nationale, le R-PP doit, en tant que document de planification identifier les problématiques et enjeux et décrire de quelle façon ils seront traités en cours d'élaboration de la stratégie nationale. Des orientations stratégiques peuvent aussi être données. On peut citer l'intégration de la dimension REDD dans les politiques et les plans de développement de l'État et des collectivités locales, la propriété du carbone, les systèmes de redistribution des bénéfices liés à la REDD, la normalisation (standards) des projets REDD.

Activités à réaliser :

- 2.3.1 Analyse des problématiques/enjeux associés à la REDD.

L'expert international recruté pour la coordination des études pourra réaliser cette activité en collaboration avec la cellule de coordination.

Composante 3 : niveaux de référence

Cette composante a pour but d'établir le concept méthodologique de base pour l'établissement des niveaux de référence des émissions forestières du Burkina. Il est à noter

que l'établissement du niveau de référence comme tel sera réalisé au cours de la préparation à la REDD dans le cadre du projet 1 du plan d'investissement PIF.

Le niveau de référence se base sur de deux fondements : la tendance historique et des hypothèses concernant la démographie, la croissance économique, les politiques sectorielles, etc. Une modélisation de ces facteurs est nécessaire pour déterminer le scénario de référence le plus plausible. À l'étape du R-PP, il importe d'établir des passerelles méthodologiques avec le projet IFN II qui permettra de fournir le premier fondement : la tendance historique.

Activités à réaliser :

3.1.1 Harmonisation des méthodologies avec le projet IFN II.

3.1.2 Définition de l'approche méthodologique pour le scénario de référence et TDRs.

L'expert international recruté pour la coordination des études pourra réaliser cette activité en collaboration avec la cellule de coordination.

Composante 4 : système de mesure, notification et vérification

En conjonction avec la composante 3 sur les niveaux de référence, cette composante permettra de définir l'approche méthodologique du système de mesure, notification et vérification (MNV) des émissions forestières du Burkina Faso.

Le système de mesure périodique des émissions forestières doit être compatible avec la définition du scénario de référence pour pouvoir calculer les variations (réductions) qui donneront accès à des paiements pour rétribuer les efforts du Burkina Faso. À l'étape du R-PP, il importe de jeter les bases méthodologiques d'un système de MNV, compatible avec la méthodologie associée au scénario de référence, lui-même harmonisé avec l'inventaire forestier national, et qui respecte les recommandations du GIEC.

Activités à réaliser :

4.1.1 Harmonisation des méthodologies avec le projet IFN II.

4.1.2 Définition de l'approche méthodologique pour le système de MNV.

L'expert international recruté pour la coordination des études pourra réaliser cette activité en collaboration avec la cellule de coordination.

Élaboration du document R-PP

Sur la base des études et autres activités réalisées, le document « équivalent R-PP » devra être rédigé et inclure ces sections complémentaires :

- Vision stratégique de la démarche REDD du Burkina : étapes et objectifs, échéances, activités et financements.
- Calendrier de la préparation à la REDD (feuille de route).
- Financement de la préparation à la REDD

Activités à réaliser :

- 5.1.1 Recruter l'expert international
- 5.1.2 Développement des thématiques complémentaires.
- 5.1.3 Rédaction provisoire du document R-PP.
- 5.1.4 Rédaction de la version finale.

L'expert international recruté pour la coordination des études pourra réaliser cette activité en collaboration avec la cellule de coordination.

Organisation du travail

La réalisation de l'équivalent R-PP sera conduite par la Cellule de coordination sous la supervision du Comité de pilotage et avec l'appui des partenaires techniques et financiers notamment de la Banque mondiale et de la Banque Africaine de développement.

Le Point focal PIF qui dirige la Cellule de coordination pourra compter sur l'appui de consultants :

- un expert international en appui à la coordination des études,
- un expert national pour réaliser l'étude « Analyse sommaire des facteurs de déboisement et de dégradation des forêts, du potentiel de séquestration et proposition de pistes stratégiques pour la REDD au Burkina Faso »,
- un expert national, expert dans les questions institutionnelles pour développer la plateforme de consultation et appuyer la tenue des ateliers.

Le tableau ci-après présente l'organisation du travail pour mener à bien toutes les activités prévues.

Activités	Responsables	Méthodologie	Livrables
1.1.1 Recruter l'expert institutionnel	Cellule de coordination	Appel restreint, évaluation	Contrat signé
1.1.2 Confirmer les membres du comité de pilotage	Cellule de coordination		Un texte avec noms, fonctions, adresses email...
1.1.3 Désigner des points focaux par thématique/groupe	Cellule de coordination sur recommandation de l'expert institutionnel	Dans le cadre de l'étude sur la participation et la plateforme de consultation	Une décision ministérielle
1.1.4 Définir les TDR et le mode de fonctionnement de la cellule de coordination	Cellule de coordination Expert institutionnel	Dans le cadre de l'étude sur la participation et la plateforme de consultation	Rapport de l'étude
1.1.5 Analyser les besoins de renforcement et de formation aux différents niveaux (national et municipal)	Cellule de coordination Expert institutionnel	Dans le cadre de l'étude sur la participation et la plateforme de consultation	Rapport de l'étude
1.1.6 Effectuer des études de cas (p.ex. Kenya, Tanzanie et Indes) concernant des R-PP de pays arides	Cellule de coordination	Recherche sur le Web, contacts email, facilitation du FCPF	Une courte note d'analyse des leçons à retenir
1.2.1 Un atelier de lancement (explication de la démarche, etc.)	Cellule de coordination Expert institutionnel	Atelier d'une seule journée (présentation, questions et suggestions)	Un rapport d'atelier
1.2.2 Des consultations individuelles des principaux acteurs et partenaires techniques et financiers	Cellule de coordination Consultants PTF		
1.2.3 Un atelier sur facteurs de déboisement et de dégradation et sur orientations stratégiques pour la réduction	Cellule de coordination Expert institutionnel Experts commis à l'étude	Atelier de 2 jours (présentation de l'étude, questions, approfondissement des thématiques, validation)	Un rapport d'atelier
1.2.4 Un atelier de restitution et de validation du R-PP	Cellule de coordination Expert institutionnel Expert international	Atelier d'une seule journée (présentation du document, approfondissement des thématiques, validation)	Un rapport d'atelier
1.2.5 Les missions conjointes « Banque mondiale – Banque Africaine de développement »	Cellule de coordination Banque mondiale Banque africaine de développement	Sur la base de TDR	Aide-mémoire
1.2.6 Un plan de consultation pour la démarche de préparation à la REDD (à inclure dans le document du R-PP)	Cellule de coordination Expert institutionnel		Inclus dans le rapport de l'étude
1.2.7 La publication de documents d'information sur le site WEB du MEDD	Cellule de coordination		
2.1.1 Recruter l'expert national sur la base des TDR présentés en annexe	Cellule de coordination	Appel restreint, évaluation	Contrats signés

2.1.2	(PM) Organiser un atelier de restitution/validation de cette étude (activité 1.2.3)	Cellule de coordination Expert institutionnel Experts commis à l'étude	Atelier de 2 jours (présentation de l'étude, questions, approfondissement des thématiques, validation)	Un rapport d'atelier
2.2.1	Analyse des besoins en évaluation environnementale et en mesures de sauvegarde	Cellule de coordination Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	Inclus au document R-PP
2.2.2	Élaboration des TDR de l'ÉESS	Cellule de coordination Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	Inclus au document R-PP
2.3.1	Analyse des problématiques/enjeux associés à la REDD	Cellule de coordination Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	Inclus au document R-PP
3.1.1	Harmonisation des méthodologies avec le projet IFN II	Cellule de coordination Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	Inclus au document R-PP
3.1.2	Définition de l'approche méthodologique pour le scénario de référence et TDRs	Cellule de coordination Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	Inclus au document R-PP
4.1.1	Harmonisation des méthodologies avec le projet IFN II	Cellule de coordination Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	Inclus au document R-PP
4.1.2	Définition de l'approche méthodologique pour le système de MNV	Cellule de coordination Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	Inclus au document R-PP
5.1.1	Recruter l'expert international	Cellule de coordination	Appel restreint, évaluation	Contrat signé
5.1.2	Développement des thématiques complémentaires	Cellule de coordination Expert international	Sur la base de références bibliographiques et de consultations individuelles des acteurs	Inclus au document R-PP
5.1.3	Rédaction provisoire du document R-PP	Cellule de coordination Expert international		Document provisoire
5.1.4	Rédaction de la version finale	Cellule de coordination Expert international		Document final

Chronogramme

Activités	Septembre		Octobre				Novembre	
	Sem 3	Sem 4	Sem 1	Sem 2	Sem 3	Sem 4	Sem 1	Sem 2
1.1.1 Recruter l'expert institutionnel								
1.1.2 Confirmer les membres du comité de pilotage								
1.1.3 Désigner des points focaux par thématique/groupe								
1.1.4 Définir les TDR et le mode de fonctionnement de la cellule de coordination								
1.1.5 Analyser les besoins de renforcement et de formation aux différents niveaux (national et municipal)								
1.1.6 Effectuer des études de cas (p.ex. Kenya, Tanzanie et Indes) concernant des R-PP de pays arides								
1.2.1 Un atelier de lancement (explication de la démarche, etc.)								
1.2.2 Des consultations individuelles des principaux acteurs et partenaires techniques et financiers								
1.2.3 Un atelier sur facteurs de déboisement et de dégradation et sur orientations stratégiques pour la réduction								
1.2.4 Un atelier de restitution et de validation du R-PP								
1.2.5 Les missions conjointes « Banque mondiale – Banque Africaine de développement »								
1.2.6 Un plan de consultation pour la démarche de préparation à la REDD (à inclure dans le document du R-PP)								
1.2.7 La publication de documents d'information sur le site WEB								

du MEDD								
2.1.1 Recruter l'expert national sur la base des TDR présentés en annexe								
2.1.2 (PM) Organiser un atelier de restitution/validation de cette étude (activité 1.2.3)								
2.2.1 Analyse des besoins en évaluation environnementale et en mesures de sauvegarde								
2.2.2 Élaboration des TDR de l'ÉESS								
2.3.1 Analyse des problématiques/enjeux associés à la REDD								
3.1.1 Harmonisation des méthodologies avec le projet IFN II								
3.1.2 Définition de l'approche méthodologique pour le scénario de référence et TDRs								
4.1.1 Harmonisation des méthodologies avec le projet IFN II								
4.1.2 Définition de l'approche méthodologique pour le système de MNV								
5.1.1 Recruter l'expert international								
5.1.2 Développement des thématiques complémentaires								
5.1.3 Rédaction provisoire du document R-PP								
5.1.4 Rédaction de la version finale								

Termes de référence des études et consultations

Analyse sommaire des facteurs de déboisement et de dégradation des forêts, du potentiel de séquestration et proposition de pistes stratégiques pour la REDD au Burkina Faso

Termes de Référence

Introduction

Au cours des 30 dernières années, le Gouvernement du Burkina Faso a montré un très fort engagement à long terme pour l'environnement : il a préparé des stratégies sectorielles pour l'environnement, les forêts, et l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques, ainsi qu'un plan décennal d'investissement global (2008-2018). Le Burkina a aussi développé plusieurs projets pilotes réussis dans les domaines de la conservation des forêts et de l'agroforesterie. Le pays a tiré profit d'institutions fortes et a atteint un très bon niveau de gouvernance. Il dispose d'une société civile énergique et de communautés à la base très actives. Ce contexte offre une occasion unique de réaliser de véritables changements dans l'utilisation des terres, la gestion des forêts, l'agroforesterie et les systèmes agricoles pour réduire les émissions forestières de GES afin de contribuer à l'atténuation des changements climatiques tout en inversant la dégradation des sols, et en assurant d'une gestion durable des ressources naturelles qui peut soutenir les activités de subsistance des populations rurales du Burkina Faso.

C'est sur la base de ces acquis que le Burkina a été sélectionné par le groupe des experts mis en place par le sous-comité du PIF pour être l'un des pays pilotes dans le cadre du PIF, notamment en raison des efforts de gestion participative des ressources forestières déployés et du partage d'expérience qu'il a su établir avec d'autres pays en la matière. Avec l'appui de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, le Burkina Faso a élaboré son plan d'investissement qui a été approuvé par le comité du PIF en juin 2011 sous réserve d'apporter quelques améliorations et de conduire une démarche de préparation à la REDD.

Avec l'appui de ses partenaires, le Burkina a produit une note conceptuelle pour l'élaboration d'un R-PP qui lui permettra de se doter d'une stratégie nationale REDD+. Les activités identifiées dans le cadre de cette note conceptuelle se regroupent dans 4 composantes:

- Composante 1 « **organiser et consulter** » : Il s'agira à travers cette composante de (i) mettre en place les arrangements institutionnels nécessaires à la REDD, et (ii) de procéder aux consultations et au dialogue avec toutes les parties prenantes.

- Composante 2 « **stratégie nationale REDD** » : Cette composante comprend (i) l'élaboration des bases de la stratégie nationale REDD+ à travers la conduite d'analyses approfondies sur les causes de la déforestation, et la formulation des options stratégiques prioritaires de la REDD à partir d'une évaluation rapide du potentiel de séquestration du carbone, (ii) la conduite d'une l'évaluation environnementale et sociale stratégique (SESA) de la stratégie nationale REDD y compris d'autres instruments de sauvegarde nécessaires et (iii) d'autres études sur des questions inhérentes à la stratégie nationale REDD telles l'intégration de la dimension REDD dans les politiques et plans de développement de l'État et des collectivités locales, la propriété du carbone, les systèmes de redistribution des bénéfices liés à la REDD, la normalisation (standards) des projets REDD.
- Composante 3 « **niveaux de référence** » : Cette composante permettra d'établir le concept méthodologique de base pour l'établissement des niveaux de référence des émissions forestières du Burkina.
- Composante 4 « **système de mesure, notification et vérification** » : En conjonction avec la composante 3 sur les niveaux de référence, cette composante permettra de définir l'approche méthodologique du système de mesure, notification et vérification (MNV) des émissions forestières du Burkina Faso.

Dans le cadre de la préparation du plan d'investissement du PIF, le Burkina Faso a obtenu une subvention dont une partie permet de retenir des services de consultants, notamment pour l'élaboration du R-PP. Une partie de ces fonds est destinée à la réalisation d'une étude sur les facteurs de déboisement et de dégradation des forêts, du potentiel de séquestration et des propositions de pistes stratégiques pour la REDD.

Objectifs du mandat

L'objectif général de l'étude est de faire le point, sur la base des diverses études existantes, sur les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts, d'évaluer le potentiel de séquestration du carbone de différentes options (conservation, aménagement forestier, agroforesterie, etc.), et de définir des pistes stratégiques pour la réduction des émissions forestières de GES au Burkina Faso. Pour les besoins du R-PP, il s'agira donc de donner les grandes lignes de la future stratégie nationale REDD.

Tâches du consultant

Afin de mener à bien son mandat, le consultant devra réaliser les tâches suivantes :

- Effectuer une revue de la littérature sur les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts au Burkina Faso et en présenter une vision structurée;
- Effectuer, sur la base des études existantes et des standards internationaux, une évaluation du potentiel de séquestration de carbone de différentes options d'aménagement telles la conservation, l'aménagement forestier, le reboisement, l'agroforesterie, dans les différentes régions écologiques du Burkina;

- Formuler sous forme d'options prioritaires, une vision stratégique pour la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts;
- Consulter d'autres experts d'institutions burkinabaises et internationales afin de valider ses analyses et conclusions;
- Produire un rapport provisoire qui sera présenté lors d'un atelier sur la REDD;
- Assister la cellule de coordination REDD au Burkina dans la conduite de cet atelier (présentation, animation, rapport d'atelier);
- Produire une version finale du rapport.

Produits attendus

Le consultant devra remettre les livrables suivants :

- Une version préliminaire du rapport,
- Un compte rendu des travaux de l'atelier,
- Une version finale du rapport.

Le rapport de l'étude devra comporter les sections suivantes :

- Un résumé exécutif de 4 pages au maximum
- Une introduction de 2 pages au maximum
- Une présentation analytique de la littérature disponible sur le sujet de l'étude (3 pages maximum)
- Une section d'analyse sur les causes de la déforestation/dégradation (15 pages maximum)
- Une section sur le potentiel de séquestration du carbone (15 pages maximum)
- Une section sur la vision stratégique de la REDD au Burkina (15 pages maximum)
- Une annexe « bibliographie »
- Une annexe « personnes et organisations consultées »

Plan de travail et durée du mandat

L'étude se déroulera sous la supervision du Secrétariat Technique du PIF. Le consultant devra suivre une démarche lui permettant de compléter l'étude dans les délais impartis pour la réalisation du R-PP. Ainsi, il devra :

- Réaliser la revue de littérature et les consultations nécessaires et produire un rapport préliminaire dans les 3 premières semaines du mandat;
- Participer au cours de la quatrième semaine du mandat, à un atelier de restitution et de réflexion où il devra présenter son étude;
- Produire la version finale de son rapport dans les jours suivants l'atelier.

L'étude doit se dérouler sur une période totale de trente (30) jours.

Profil du consultant

Le consultant devra :

- Avoir un diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycle en foresterie, environnement, gestion des ressources naturelles ou dans une discipline apparentée;
- Avoir réalisé des études similaires (de même ampleur) au cours des 5 dernières années;
- Avoir des connaissances prouvées dans les techniques de mesure de la séquestration du carbone;
- Avoir une très bonne connaissance de la problématique forestière, agricole, foncière et d'aménagement du territoire au Burkina Faso;
- Posséder des aptitudes pour l'analyse, la synthèse, la communication orale et la rédaction de rapports;
- Être en mesure de réaliser l'étude dans les délais prescrits.

Dépôt de candidature

Le dossier de candidature doit être envoyé par courrier électronique à l'intention de monsieur Mohamadi KABORE, responsable des marchés du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (kabormohamadi@yahoo.fr, tél: 70 22 53 50) ou de Monsieur Samuel YEYE, Point Focal du PIF Burkina Faso (yeyesam@gmail.com, tél: 76 60 96 19).

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un CV et toutes références appropriées ;
- Une lettre d'intérêt et des commentaires et suggestions sur les présents TDR ;
- Une proposition financière.

La date limite de réception des dossiers est fixée au à 17h.

Étude sur la participation des communautés locales dans l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ et proposition d'une plateforme de consultation des parties prenantes

Termes de référence

Introduction

Au cours des 30 dernières années, le Gouvernement du Burkina Faso a montré un très fort engagement à long terme pour l'environnement : il a préparé des stratégies sectorielles pour l'environnement, les forêts, et l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques, ainsi qu'un plan décennal d'investissement global (2008-2018). Le Burkina a aussi développé plusieurs projets pilotes réussis dans les domaines de la conservation des forêts et de l'agroforesterie. Le pays a tiré profit d'institutions fortes et a atteint un très bon niveau de gouvernance. Il dispose d'une société civile énergique et de communautés à la base très actives. Ce contexte offre une occasion unique de réaliser de véritables changements dans l'utilisation des terres, la gestion des forêts, l'agroforesterie et les systèmes agricoles pour réduire les émissions forestières de GES afin de contribuer à l'atténuation des changements climatiques tout en inversant la dégradation des sols, et en assurant d'une gestion durable des ressources naturelles qui peut soutenir les activités de subsistance des populations rurales du Burkina Faso.

C'est sur la base de ces acquis que le Burkina a été sélectionné par le groupe des experts mis en place par le sous-comité du PIF pour être l'un des pays pilotes dans le cadre du PIF, notamment en raison des efforts de gestion participative des ressources forestières déployés et du partage d'expérience qu'il a su établir avec d'autres pays en la matière. Avec l'appui de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, le Burkina Faso a élaboré son plan d'investissement qui a été approuvé par le comité du PIF en juin 2011 sous réserve d'apporter quelques améliorations et de conduire une démarche de préparation à la REDD.

Avec l'appui de ses partenaires, le Burkina a produit une note conceptuelle pour l'élaboration d'un R-PP qui lui permettra de se doter d'une stratégie nationale REDD+. Les activités identifiées dans le cadre de cette note conceptuelle se regroupent dans 4 composantes:

- Composante 1 « **organiser et consulter** » : Il s'agira à travers cette composante de (i) mettre en place les arrangements institutionnels nécessaires à la REDD, et (ii) de procéder aux consultations et au dialogue avec toutes les parties prenantes.
- Composante 2 « **stratégie nationale REDD** » : Cette composante comprend (i) l'élaboration des bases de la stratégie nationale REDD+ à travers la conduite d'analyses approfondies sur les causes de la déforestation, et la formulation des options

stratégiques prioritaires de la REDD à partir d'une évaluation rapide du potentiel de séquestration du carbone, (ii) la conduite d'une l'évaluation environnementale et sociale stratégique (SESA) de la stratégie nationale REDD y compris d'autres instruments de sauvegarde nécessaires et (iii) d'autres études sur des questions inhérentes à la stratégie nationale REDD telles l'intégration de la dimension REDD dans les politiques et plans de développement de l'État et des collectivités locales, la propriété du carbone, les systèmes de redistribution des bénéfices liés à la REDD, la normalisation (standards) des projets REDD.

- Composante 3 « **niveaux de référence** » : Cette composante permettra d'établir le concept méthodologique de base pour l'établissement des niveaux de référence des émissions forestières du Burkina.
- Composante 4 « **système de mesure, notification et vérification** » : En conjonction avec la composante 3 sur les niveaux de référence, cette composante permettra de définir l'approche méthodologique du système de mesure, notification et vérification (MNV) des émissions forestières du Burkina Faso.

Dans le cadre de la préparation du plan d'investissement du PIF, le Burkina Faso a obtenu une subvention dont une partie permet de retenir des services de consultants, notamment pour l'élaboration du R-PP. Une partie de ces fonds est destinée à la réalisation d'une étude institutionnelle portant sur la coordination de la démarche REDD nationale, sur la participation des communautés locales au développement de la Stratégie REED et sur la mise en place d'une plateforme pour les consultations des parties prenantes.

Objectifs du mandat

L'objectif général de l'étude est d'assister la Cellule de coordination REDD du MEDD dans la mise en place d'un dispositif institutionnel efficace pour la démarche REDD du Burkina, dans l'établissement d'un mécanisme favorisant la participation des populations locales et dans la tenue des consultations des parties prenantes.

De façon plus spécifique, le mandat consiste à :

- S'assurer que la structure proposée pour la coordination des activités REED (à savoir le Comité Directeur et le Secrétariat Technique) reflètent la nature multisectorielle de la REDD+;
- Revoir les fonctions et les tâches de la coordination nationale, ainsi que les modalités d'exécution au niveau déconcentré et décentralisé;
- Faire des propositions pour nommer les membres du comité de pilotage;
- Faire des propositions pour la désignation de points focaux par thématique/groupe;
- Analyser les besoins de renforcement et de formation aux différents niveaux;
- Proposer un mécanisme pour assurer la participation des populations locales dès l'étape de l'élaboration du R-PP;

- Développer un plan de consultation complet pour la démarche de préparation à la REDD (à inclure dans le document du R-PP),
- Appuyer la cellule de coordination dans la préparation et la tenue des ateliers suivants :
 - Un atelier de lancement (explication de la démarche, etc.),
 - Un atelier sur facteurs de déboisement et de dégradation et sur orientations stratégiques pour la réduction,
 - Un atelier de restitution et de validation du R-PP.

Tâches du consultant

Afin de mener à bien son mandat, le consultant devra réaliser les tâches suivantes :

- Prendre connaissance du contexte de la démarche REDD du Burkina (incluant l'exercice récent d'élaboration d'un plan d'investissement PIF) et des standards internationaux pour les consultations associées aux démarches REDD nationales;
- Procéder à la relecture de l'arrêté N° 2011-032/PRES/PM/MEDD du 28 février 2011 portant modification de l'arrêté n° 2010-159/PRES/PM/MECV du 02 novembre 2010 portant création, attributions, composition et fonctionnement du Comité de pilotage des projets de mise en œuvre du Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) et du Programme d'Investissement Forestier;
- Procéder à la relecture de l'arrêté N° 2010-158/MECV du 29 octobre 2010 portant création attributions, organisation et fonctionnement d'un Secrétariat Technique du programme d'Investissement Forestier;
- Produire un rapport d'étape sur les moyens nécessaires à la participation active des populations locales;
- Proposer une plateforme de concertation fondée sur une approche inclusive de l'ensemble des acteurs tant aux niveaux central, décentralisé et déconcentré;
- Analyser les besoins de renforcement et de formation aux différents niveaux et produire un rapport d'étape sur les besoins de renforcement et de formation des différents acteurs;
- Proposer des textes réglementaires pour formaliser la plateforme de consultation et le fonctionnement de la Cellule de coordination REDD et de son Secrétariat Technique;
- Produire un rapport spécifique concernant le plan de consultation pendant la phase de préparation à la REDD (post R-PP);
- Consulter d'autres experts d'institutions burkinabaises et internationales afin de valider ses analyses et conclusions;
- Assister la cellule de coordination REDD au Burkina dans l'organisation et la conduite des ateliers à tenir au cours de l'élaboration du R-PP (animation, rapport d'atelier);
- Produire un rapport final regroupant l'ensemble de notes et rapports produits.

Produits attendus

Le consultant devra remettre les livrables suivants :

- Des analyses, conseils et propositions sous forme de courtes notes,
- Des propositions de textes réglementaires,
- Un rapport d'étape sur les moyens nécessaires à la participation active des populations locales,
- Un rapport d'étape sur la plateforme de concertation pour l'élaboration du R-PP et pour la préparation à la REDD (post R-PP),
- Un rapport d'étape sur les besoins de renforcement et de formation des différents acteurs,
- Un rapport spécifique concernant le plan de consultation pendant la phase de préparation à a REDD (post R-PP),
- Des rapports d'atelier,
- Un rapport final regroupant l'ensemble de notes et rapports produits.

Plan de travail et durée du mandat

Le mandat se déroulera sous la supervision du Secrétariat Technique du PIF.

De façon à respecter le calendrier d'élaboration du R-PP, le consultant devra :

- Réaliser l'analyse institutionnelle et proposer des améliorations au fonctionnement de la Celle de coordination dans les 2 semaines suivant le début de son mandat;
- Proposer une plateforme de consultation et son analyse des besoins de renforcement et de formation dans les 3 semaines suivant le début de son mandat;
- Présenter le plan de consultation pendant la phase de préparation à a REDD (post R-PP) au plus tard le 31 octobre 2011

Le mandat se déroulera durant toute la période d'élaboration du R-PP (mi-septembre à mi-novembre) et est estimé à 40 jours de travail.

Profil du consultant

Le consultant devra :

- Avoir un diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycle en sociologie, en sciences politique, en droit, en administration ou dans une discipline pertinente;
- Avoir réalisé des mandats similaires (concernant des analyses institutionnelles de même ampleur) au cours des 5 dernières années;
- Avoir une très bonne connaissance du fonctionnement de l'Administration publique burkinabaise;

- Avoir une expérience prouvée dans la rédaction de textes légaux ou réglementaires;
- Avoir une très bonne connaissance de la problématique de décentralisation et d'aménagement du territoire au Burkina Faso;
- Avoir une expérience prouvée dans l'animation d'ateliers;
- Posséder des aptitudes pour l'analyse, la synthèse, la communication orale et la rédaction de rapports;
- Être en mesure de réaliser l'étude dans les délais prescrits.

Dépôt de candidature

Le dossier de candidature doit être envoyé par courrier électronique à l'intention de monsieur Mohamadi KABORE, responsable des marchés du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (kabormohamadi@yahoo.fr, tél: 70 22 53 50) ou de Monsieur Samuel YEYE, Point Focal du PIF Burkina Faso (yeyesam@gmail.com, tél: 76 60 96 19).

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un CV et toutes références appropriées ;
- Une lettre d'intérêt et des commentaires et suggestions sur les présents TDR ;
- Une proposition financière.

La date limite de réception des dossiers est fixée au à 17h.

Appui à l'élaboration du *Readiness Preparation Plan (R-PP)* du Burkina Faso

Termes de Référence

Introduction

Au cours des 30 dernières années, le Gouvernement du Burkina Faso a montré un très fort engagement à long terme pour l'environnement : il a préparé des stratégies sectorielles pour l'environnement, les forêts, et l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques, ainsi qu'un plan décennal d'investissement global (2008-2018). Le Burkina a aussi développé plusieurs projets pilotes réussis dans les domaines de la conservation des forêts et de l'agroforesterie. Le pays a tiré profit d'institutions fortes et a atteint un très bon niveau de gouvernance. Il dispose d'une société civile énergique et de communautés à la base très actives. Ce contexte offre une occasion unique de réaliser de véritables changements dans l'utilisation des terres, la gestion des forêts, l'agroforesterie et les systèmes agricoles pour réduire les émissions forestières de GES afin de contribuer à l'atténuation des changements climatiques tout en inversant la dégradation des sols, et en assurant d'une gestion durable

des ressources naturelles qui peut soutenir les activités de subsistance des populations rurales du Burkina Faso.

C'est sur la base de ces acquis que le Burkina a été sélectionné par le groupe des experts mis en place par le sous-comité du PIF pour être l'un des pays pilotes dans le cadre du PIF, notamment en raison des efforts de gestion participative des ressources forestières déployés et du partage d'expérience qu'il a su établir avec d'autres pays en la matière. Avec l'appui de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, le Burkina Faso a élaboré son plan d'investissement qui a été approuvé par le comité du PIF en juin 2011 sous réserve d'apporter quelques améliorations et de conduire une démarche de préparation à la REDD.

Avec l'appui de ses partenaires, le Burkina a produit une note conceptuelle pour l'élaboration d'un R-PP qui lui permettra de se doter d'une stratégie nationale REDD+. Les activités identifiées dans le cadre de cette note conceptuelle se regroupent dans 4 composantes :

- Composante 1 « **organiser et consulter** » : Il s'agira à travers cette composante de (i) mettre en place les arrangements institutionnels nécessaires à la REDD, et (ii) de procéder aux consultations et au dialogue avec toutes les parties prenantes.
- Composante 2 « **stratégie nationale REDD** » : Cette composante comprend (i) l'élaboration des bases de la stratégie nationale REDD+ à travers la conduite d'analyses approfondies sur les causes de la déforestation, et la formulation des options stratégiques prioritaires de la REDD à partir d'une évaluation rapide du potentiel de séquestration du carbone, (ii) la conduite d'une l'évaluation environnementale et sociale stratégique (SESA) de la stratégie nationale REDD y compris d'autres instruments de sauvegarde nécessaires et (iii) d'autres études sur des questions inhérentes à la stratégie nationale REDD telles l'intégration de la dimension REDD dans les politiques et plans de développement de l'État et des collectivités locales, la propriété du carbone, les systèmes de redistribution des bénéfices liés à la REDD, la normalisation (standards) des projets REDD.
- Composante 3 « **niveaux de référence** » : Cette composante permettra d'établir le concept méthodologique de base pour l'établissement des niveaux de référence des émissions forestières du Burkina.
- Composante 4 « **système de mesure, notification et vérification** » : En conjonction avec la composante 3 sur les niveaux de référence, cette composante permettra de définir l'approche méthodologique du système de mesure, notification et vérification (MNV) des émissions forestières du Burkina Faso.

Objectifs du mandat

L'objectif du mandat est d'appuyer le gouvernement du Burkina Faso pour la planification de la démarche d'élaboration du R-PP et pour la coordination des études à réaliser en vue de produire le document R-PP. Le mandat vise aussi la participation du consultant à la

réalisation de certaines études et un appui au gouvernement pour la rédaction du document R-PP.

Tâches du Consultant

Sous la supervision du Secrétariat Technique et du Point Focal national du Programme d'Investissement Forestier (PIF), le consultant devra :

- Prendre connaissance et analyser l'information de base, le document du PIF du Burkina Faso, la note conceptuelle du R-PP, et les rapports déjà produits sur les forêts du Burkina Faso notamment sur l'évolution de la couverture forestière ;
- Préparer un plan de travail pour l'ensemble de la démarche d'élaboration du R-PP ;
- Appuyer le Gouvernement du Burkina pour l'élaboration des termes de référence des études associées au R-PP ;
- Donner des conseils spécifiques pour opérationnaliser les arrangements institutionnels nécessaires à la démarche d'élaboration de la stratégie nationale REDD, y compris pendant la phase d'élaboration du R-PP ;
- Identifier les institutions partenaires et proposer des rôles et responsabilités de même que des modalités de coordination entre toutes les parties prenantes avec la coordination nationale du PIF ;
- Consulter les parties prenantes, personnes ressources ainsi que les institutions clés y compris la coordination du PIF Burkina, la Direction Générale de la Conservation de la Nature, le SP CONEDD, le projet IFN II ainsi que les partenaires au développement, les ONG et associations en matière d'environnement, les instituts de recherche travaillant dans le domaine ainsi que les partenaires techniques et financiers ;
- Participer, le cas échéant, aux missions conjointes Gouvernement du Burkina Faso, Banque mondiale et Banque africaine de développement effectuées dans le cadre du PIF Burkina ;
- Appuyer le Gouvernement dans l'élaboration des concepts méthodologiques pour l'établissement du scénario de référence des émissions forestières du Burkina et pour la définition d'un système de mesure, notification et vérification (MNV) ;
- Appuyer le Gouvernement en donnant des conseils sur des questions spécifiques (propriété du carbone, standards de projets REDD, systèmes de redistribution des bénéfices, etc.) ou en développant des termes de référence pour la réalisation d'études complémentaires sur ces sujets ;
- Appuyer le Gouvernement pour la rédaction finale du document R-PP et participer le cas échéant aux restitutions auprès des parties prenantes.

Produits attendus

Dans le cadre de son mandat, il est attendu que le consultant produise les documents suivants :

- Un plan de travail pour l'ensemble de la démarche d'élaboration du R-PP incluant les activités menées par le consultant ;
- Un document méthodologique « développement du scénario de référence et du système de MNV » ;
- Au terme de chaque mission, un rapport de mission succinct mentionnant les activités réalisées, les notes produites, les personnes rencontrées, etc. ;
- Le document du R-PP.

Plan de travail et durée du mandat

De façon estimative, le mandat devrait se dérouler selon le plan de travail suivant :

Travail à partir du siège du Consultant (10 jours)

- Prise de connaissance des documents de base
- Plan de travail de la démarche d'élaboration du R-PP
- Termes de référence pour les études de base
- Conseils divers sur les arrangements institutionnels, le processus de consultation
- Conseils divers sur la planification et la coordination des activités

Une première mission au Burkina Faso (15 jours)

- Appui à la planification et à la coordination des études
- Consultations individuelles des parties prenantes
- Élaboration de la méthodologie MNV et du scénario de référence
- Participation à des ateliers de consultation

Une deuxième mission au Burkina Faso (15 jours)

- Analyse des études réalisées
- Participation à des ateliers de consultation
- Rédaction du R-PP

Travail complémentaire à partir du siège du Consultant (10 jours)

- Conseils divers et coordination
- Finalisation du document R-PP

Le mandat aura une durée totale de cinquante (50) jours.

Profil du consultant

Formation :

Diplôme dans les domaines de l'environnement, de la foresterie ou de l'économie (un niveau master ou doctorat est un atout).

Expérience :

Le consultant devra avoir une expérience d'au moins 10 ans dans les programmes de développement (planification, suivi, évaluation) ayant trait à la gestion des ressources naturelles. Il devra en outre avoir une expérience significative dans le domaine de la REDD.

Compétences :

- Avoir une maîtrise reconnue du secteur forestier et de gestion des ressources naturelles au Burkina, notamment des politiques sectorielles (forestière, environnementale, agricole, foncière) ;
- Avoir une bonne connaissance des négociations internationales sur les changements climatiques particulièrement sur la réduction des émissions dues à la déforestation et de la dégradation des forêts ;
- Avoir des compétences avérées en matière de méthodologie de suivi des changements d'utilisation des terres, la modélisation des changements futurs, des guides méthodologiques du GIEC, de la télédétection, des inventaires forestiers, et dans la conception de projets carbone ;
- Avoir une capacité avérée de diriger et de gérer un travail analytique en s'appuyant sur les apports multidisciplinaires ;
- Une maîtrise des questions sociales, des méthodes d'évaluation environnementale stratégique et des mesures de sauvegarde, ainsi que des processus de consultation multi-acteurs est vivement souhaitée ;
- La parfaite maîtrise du français et une connaissance fonctionnelle de l'anglais sont nécessaires.

Dépôt de Candidature

Le dossier de candidature doit être envoyé par courrier électronique à l'intention de monsieur Mohamadi KABORE, responsable des marchés du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (kabormohamadi@yahoo.fr, tél: 70 22 53 50) ou de Monsieur Samuel YEYE, Point Focal du PIF Burkina Faso (yeyesam@gmail.com, tél: 76 60 96 19).

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un CV et toutes références appropriées ;
- Une lettre d'intérêt et des commentaires et suggestions sur les présents TDR ;
- Une proposition financière.

La date limite de réception des dossiers est fixée au à 17h.